



ASYNPRO

ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIÉTAIRES
des cabanes de la Côte Ouest du bassin d'Arcachon

LES VILLAGES C'EST NOTRE HISTOIRE

Assemblée générale le 5 septembre

Rendez-vous salle de La Forestière le samedi 5 septembre à 10h

Notez cette date sur votre agenda et participez à notre assemblée générale annuelle en présence de notre maire, Philippe de Gonneville, d'un représentant de la DDTM et du président du Syndicat des ostréiculteurs de la côte Noroît, Yoan Godichaud, qui est aussi l'un des nôtres.

Au programme

L'année 2025 a été riche de rencontres et de rendez-vous. Nous parlerons donc PPRL (plan de prévention des risques du littoral), budget de gestion des villages ostréicoles, Bâtiments de France, plan pluriannuel d'entretien des perrés, concertation 2027 en vue du renouvellement de la Convention de gestion prévue en 2030...

L'occasion de rencontrer nos nouveaux élus

Présentation de nos nouveaux élus dont notamment, Laurent Maupilé en charge des villages et des grands projets et membre historique de l'Asynpro, Patrice Roy en charge des affaires maritimes et des métiers de la mer, Marie-Christine Bessou en charge de l'urbanisme...

Inviter les amis des 9 villages ostréicoles

Bien difficile parfois de connaître la limite du domaine maritime de l'Etat sur lequel nous vivons et du domaine privé... raison de plus pour inviter vos voisins qui sont eux aussi concernés par l'avenir de nos villages qui bien souvent les protègent des submersions marines et leur offrent l'accès aux plages.

Une traditionnelle dégustation des produits du bassin

Comme toujours nous nous retrouverons ensuite pour déguster et échanger ensemble !

Attribution de cabanes d'habitation et de travail

La commission se réunira le 9 septembre à l'invitation du maire. Pour rappel, l'Asynpro dispose de 4 sièges, si vous êtes candidats, rencontrons nous lors de l'assemblée générale !

Cotisation Asynpro

Ne pas oubliez vos cotisations essentielles au bon fonctionnement de notre association.

- 30€ pour les résidents
- 15€ pour les professionnels
- 10€ pour les Amis des villages

A adresser à ASYNPRO, Patrick Baggio, Trésorier,

A l'adresse suivante :

Asynpro, chez P. Baggio,

Cabane 7,

78 allée du port Grand Piquey,

33950 Lège Cap-Ferret

Par chèque ou par virement, télécharger le bulletin d'inscription sur notre site :

www.villagesostreicoles-capferret.fr

MERCI